

RENSEIGNEMENTS DIVERS

J = jour de l'opération

ANNEXE AUX CONDITIONS

jour ouvré= du lundi au vendredi hors jours fériés

I. DEPOTS**NB: Toutes nos commissions sont taxables au taux en vigueur soit 15% actuellement****Comptes à Vue**

Taux de rémunération	Non rémunéré
Dépôt minimum à l'ouverture	100000 si CLIPRI 250000 si Entrepreneur Individuel 500000 si Société

Compte sur Livret

Taux de rémunération	5% fixé par la BEAC (1)
Dépôt minimum à l'ouverture	100000

(1) rémunération effective qu'au delà du seuil de 100000 FCFA et de 3,5% au delà de 5 Millions de FCFA

Compte à Terme

Taux de rémunération	selon montant
Dépôt minimum à l'ouverture	10 000 000
Durée minimale du blocage	1 mois
NB: le taux appliqué est fonction du montant et de la durée du blocage	

II. ENGAGEMENTS

Taux de base bancaire depuis le 01/04/2002	10,50%
---	--------

III. DATES DE VALEURS APPLIQUEES AUX OPERATIONS**Versements espèces**

sur compte à vue	J + 1 ouvré
sur Compte sur Livret	1er jour ouvré de la quinzaine suivante

Retrait espèces

sur compte à vue	J - 1 ouvré
sur Compte sur livret	dernier jour ouvré de la quinzaine précédente

Remises de chèques

chèques sur place SGBGE	J + 1 ouvré
chèques sur place confrères	J + 2 ouvrés
chèques hors place Guinée Equato	J + 15 calendaires
chèques hors place CEMAC	J + 30 calendaires

Remises d'effets à l'encaissement

échéance de l'effet + 1 ouvré (mini 10 jours)

Remises d'effets à l'escompte

J + 1